



Note de présentation
de Hanspeter Winkler

Transformation et rénovation du Palais du Parlement
Point de presse: 29 novembre 2007, 10 heures

Mesdames, Messieurs,

La nouvelle session des Chambres fédérales qui va s'ouvrir sera la quatrième qui a lieu depuis le début de la rénovation du Palais du Parlement. C'est aussi le moment de faire brièvement le point de la situation sur un projet qui sort quelque peu de l'ordinaire.

Travaux intérieurs

Les gros travaux de démolition se sont terminés en 2006 et la transformation du bâtiment a pu commencer dès le mois de janvier 2007.

Rénovation des installations techniques et montage d'ascenseurs

Durant le 1^{er} semestre 2007, les travaux ont porté essentiellement sur les installations techniques. La plupart des systèmes de ventilation et les installations électriques ont dû être remplacés. Parallèlement, deux ascenseurs supplémentaires ont été montés près de l'entrée des visiteurs. En outre, une installation d'alimentation de secours a été mise en service récemment.

Protection incendie

La protection incendie du bâtiment a dû être complètement repensée. Ainsi, il a fallu constituer de nouveaux compartiments coupe-feu, monter des portes et des vitrages résistant au feu, aménager d'autres issues de secours et mettre au point un nouveau plan d'évacuation. Ces travaux, qui ont touché l'architecture, la technique et l'organisation, permettent d'assurer désormais une sécurité accrue des personnes et des choses.

Rénovation de l'enveloppe du bâtiment

Le 2^e trimestre 2007 a consisté principalement à ravalier les façades et à remettre en état les toits. Ainsi, il a été possible de démonter à temps les échafaudages côté nord. Grâce aux quelque 1000 m² de vitrages qui ont été montés sur les toits plats, le 3^e étage disposera de lumière naturelle.

Aménagement intérieur, rénovation des locaux historiques, nouvel éclairage

Après la pose complexe de nouvelles conduites sous les sols et les parois, l'aménagement intérieur et la rénovation des locaux historiques ont pu être réalisés. En outre, un nouveau plan d'éclairage fera que les locaux bénéficieront dorénavant d'une lumière de meilleure qualité et que la consommation d'électricité sera réduite.



Diminution de la consommation d'énergie

La rénovation va permettre de réduire la consommation générale d'énergie du bâtiment d'environ 20 %. Le montage d'installations de ventilation décentralisées dans des canaux dotés d'une régulation individuelle, ainsi que l'isolation de l'ensemble du 3^e étage réduiront grandement la consommation d'énergie de chauffage. Il en résultera que les locaux de cet étage présenteront le standard Minergie.

Perspectives pour 2008

L'année prochaine, les travaux suivants auront lieu:

- achèvement des bureaux du 3^e étage, destinés aux groupes parlementaires,
- montage d'équipements de présentation et de conférence et ameublement des salles de séances,
- remplacement de l'installation de sonorisation de la salle du Conseil national,
- restauration des meubles de la salle du Conseil national,
- fin de l'aménagement du restaurant de la Galerie des Alpes,
- achèvement de l'entrée destinée aux visiteurs.

Pour conclure, j'aimerais – au nom de l'Office fédéral des constructions et de la logistique – exprimer toute ma reconnaissance aux autorités du canton et de la ville de Berne, aux Services du Parlement, aux bureaux d'études et de planification, ainsi qu'aux entreprises et aux fournisseurs pour l'excellent esprit de collaboration qui a régné tout au long de la rénovation, ainsi que pour la qualité des prestations fournies.

Sans l'engagement exceptionnel de tous, qui a nécessité notamment un travail en deux équipes, y compris en fin de semaine, les problèmes nouveaux qui se sont posés continuellement n'auraient pas pu être résolus.

Ma gratitude va également aux voisins, aux commerçants, aux parlementaires et au personnel de l'administration fédérale pour la grande compréhension dont ils ont fait preuve durant les travaux.

Je vous remercie de votre attention.

